

OBJECTIF PROXIMITE

Dispositif mis en place par la Région wallonne pour soutenir les commerces locaux - 100 villes et communes retenues

Généralités

Objectif Proximité a pour but de développer ou redéployer le commerce local dans les villes et villages de Wallonie. Le dispositif permet à des candidats-commerçants, sous certaines conditions, de bénéficier d'une prime d'aide à l'aménagement de leur commerce allant jusqu'à 7.500 € (à partir du 1er janvier 2024).

IL EXISTE 2 VOLETS

- « Je m'installe »
pour les nouveaux commerçants
- « Je me réinvente »
pour les commerçants existants qui changent ou développent leur activité commerciale.

L'**objectif est multiple** : diminuer le nombre de cellules commerciales vides en installant des commerces de qualité d'une part et, d'autre part, soutenir les commerces qui souhaitent adapter leur business pour pérenniser leur activité dans les centres urbains et ruraux.

Objectif Proximité s'adresse aux candidats commerçants qui souhaitent s'installer ou se réinventer dans les quartiers prioritaires définis par les 100 villes et communes qui participent à l'action.

100 communes dans le dispositif:

A	B	C
Amay Andenne Anhée Ans Arlon Ath Aubange Aywaille	Bastogne Beaumont Beauraing Bernissart Bertogne Bertrix Bièvre Binche Braine-l'Alleud Braine-le-Comte	Charleroi Châtelet Chaufontaine Chaumont-Gistoux Ciney Colfontaine Comblain-au-Pont Courcelles Couvin
D	E	F

Dinant
Dison
Dour
Durbuy

Enghien
Engis
Erquelinnes
Etalle
Eupen

Farciennes
Flémalle
Fléron
Fleurus
Florennes
Florenville
Fontaine L'Evêque
Fosses-la-Ville
Frameries

G-H**J-L****M-N**

Gembloux
Genappe
Habay
Hannut
Herbeumont
Herstal
Herve
Houffalize
Huy

Jodoigne
La Calamine
La Louvière
La Roche en Ardenne
Lessines
Libramont

Malmédy
Marche-en-Famenne
Marchin
Mons
Mouscron
N
Namur
Neufchâteau
Neupré
Nivelles

O-P-R**S****T-V**

Ohey
Ottignies-LLN
Oupeye
Paliseul
Péruwelz
Rixensart
Rochefort

Saint-Georges-sur-Meuse
Saint-Hubert
Saint Vith
Sainte-Ode
Sambreville
Seraing
Soignies
Spa

Tenneville
Theux
Tintigny
Tournai
Tubize
Verviers
Vielsalm
Villers-le-Bouillet
Virton
Visé
Vresse-sur-Semois

W

Wanze
Waremmé
Waterloo
Wavre
Welkenraedt

**Intéressé de connaître
toutes les conditions
et la procédure de la prime ?**

[Je découvre les étapes](#)

**Vous souhaitez avoir plus d'informations
sur la mise en oeuvre du dispositif dans
votre ville ou commune ?**

[Pour sélectionner la commune](#)

[INTRODUIRE UN DOSSIER](#)

VOUS NE TROUVEZ PAS LA RÉPONSE À VOTRE QUESTION ?

Un doute sur les conditions de participation ? Une question concernant le périmètre concerné par la prime ?

Prenez contact avec l'opérateur local de votre commune.

Liens utiles:

<https://borsus.wallonie.be/home/communiqués-de-presse/communiqués-de-presse/presse/objectif-proximité—100-villes-et-com>

Contacts

Cabinet du Ministre BORSU

Place des Célestines 1
5000 Namur
Tél : +32(0)81/321.711

[Contact](#)

Une Initiative de la Région wallonne – Coordonnée par l'UCM

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS